



Enjeux liés à la mobilité

13 juin 2013



Les transports facilitent le déplacement des marchandises des lieux de production aux consommateurs, permettent à chacun de se déplacer pour accéder aux emplois, aux services et aux loisirs.

Ils constituent donc à la fois un vecteur de croissance économique et un moyen indispensable aux activités humaines, marchandes ou non. Mais ils occasionnent - à la fois au travers du moyen mobile et de l'infrastructure - de nombreuses dégradations et génèrent de multiples nuisances





Quelques données 1/4

Eclairage 1

3,1 déplacements par personne de plus de 5 ans en jour ouvrable dans un rayon de 80 km du domicile

- **Motif**

Domicile ⇔ Travail c'est moins de 1 sur 5 déplacements

Plus de 1 sur 2 c'est pour « affaires »

Quelques données 2/4

- **Moyens**

1/4 des déplacements sont en mode doux

Plus des 2/3 se font en voiture

- **Temps**

Les 2/3 des déplacements se font en moins de 15 mn

Près de 12% seulement font plus de 30 mn

- **Distances**

Près de 60% ont un déplacements < à 5 km

Mais 1/4 ont un déplacement > à 10 km



Quelques données 3/4

Eclairage 2

Quel que soit le type de mobilité la voiture, à l'origine de plus de **70 % du total des distances parcourues, est le mode de déplacement privilégié par les français**

Quelques données 4/4

Eclairage 3

Les Français et l'utilisation de leurs véhicules - Sondage de l'Institut CSA pour France Nature Environnement – Mars 2013 – principaux enseignements :

- Un Français sur deux utilisant un véhicule de manière régulière trouve son budget transports trop élevé
- Les alternatives envisagées pour réduire ce budget : la location ou les transports en commun
- 31% des utilisateurs de véhicules actifs prêts à se rapprocher un jour de leur lieu de travail à cause du prix des carburants

Quels enjeux ?

- GES
- Les polluants de l'air (santé, milieux naturel, agricole, forestier, bâti)
- Bruit et santé
- Aménagement du territoire
- Biodiversité
- Social (budget des ménages, etc.)





Les engagements et objectifs de la France en termes de GES et de transports

Européen : Paquet Energie-Climat et le Livre Blanc

Réduire de 60 % les émissions issues de transport d'ici 2050

Français : Facteur 4 + Engagements « Grenelle »

Réduire par 4 nos émissions d'ici 2050 afin de contenir le CC à + 2°

Réduire de 40 % les émissions totales d'ici 40 ans (2050)

Réduire de 20 % les émissions du transport pour revenir au niveau de 1990

Atteindre 25 % de fret non routier d'ici 2022.

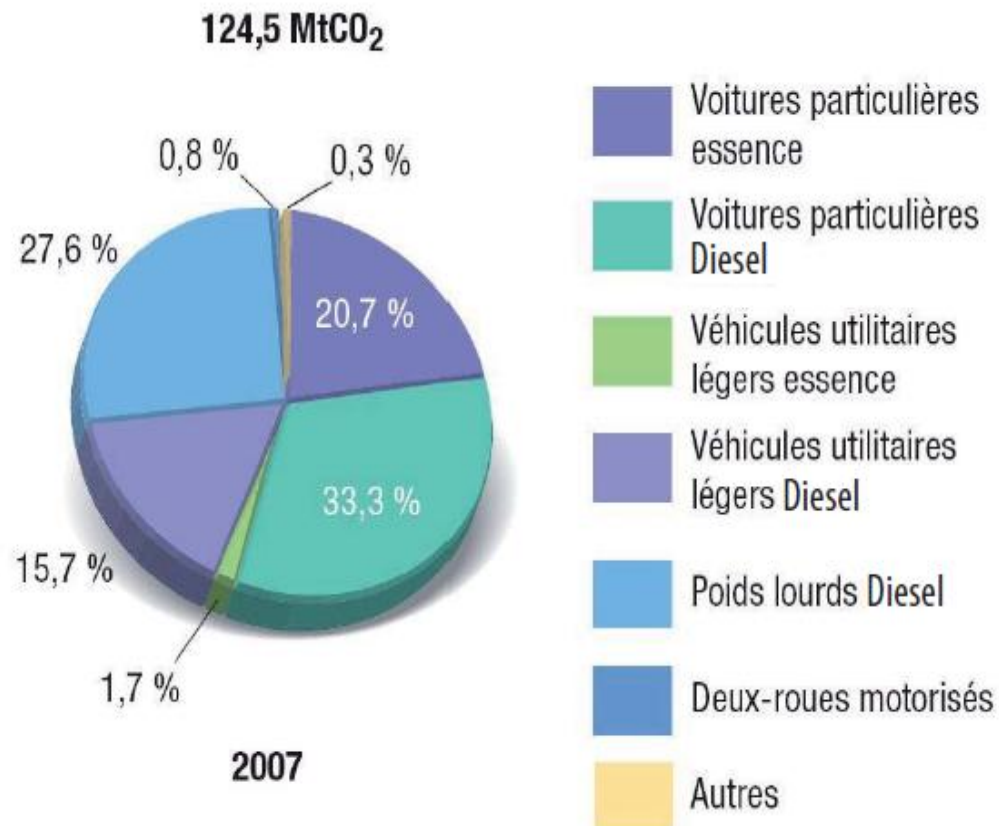


Enjeux transports : GES (CH₄, CO₂, N₂O, HFC)

- En France, le secteur des transports est le premier émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES) avec **27 %** d'émissions
- En cumulant les déplacements locaux quotidiens et les déplacements à longue distance, chaque français émet en moyenne **2 tonnes de CO₂** par an pour se déplacer
- En France, les transports représentent **69%** de la consommation de produits pétroliers à usage énergétique



Emissions de GES selon les types de véhicules



Les polluants locaux émis par les transports

- Les particules fines (PM) -> **Augmentation des risques de cancer et des maladies cardio-respiratoires – décès anticipés**
- Le monoxyde de carbone (CO) -> **Maux de tête, vertiges, fatigue ou troubles sensoriels**
- Les composés organiques volatils (COV) -> **Irritations, problèmes respiratoires, effets mutagènes et cancérigènes**
- Les oxydes d'azote (NOx) -> **Décès – admissions hospitalières – symptômes respiratoires**
- Les oxydes de soufre (SO₂) -> **Irritations**
- Les hydrocarbures imbrûlés (HC) -> **Irritations et parfois risques de cancer**
- Les éléments traces métalliques (ETM)





Les familles des divers polluants émis par les transports

- **acidifiants** : SO₂, NO_x, NH₃
- **eutrophisants** : NO_x, NH₃
- **précurseurs d'ozone** : COV, NO_x
- **métaux lourds** : As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Se, Zn
- **particules / black carbone**
- **POP** : HCB, PCB, PCDD/F, HAP (BaP, BbF, BkF, IndPy, BghiPe, BaA, BahA, FluorA)

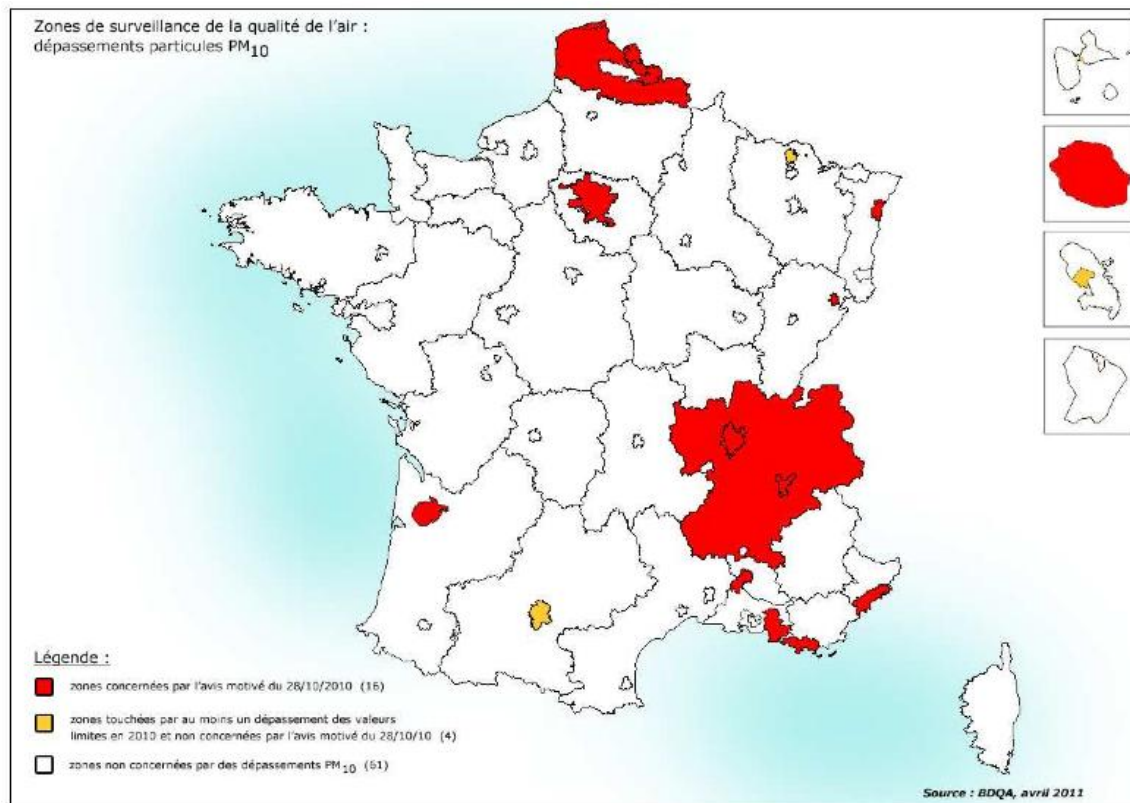


Qualité de l'air : la France dans l'illégalité / PM

- La France en contentieux avec l'UE pour non-respect des normes européennes **PM₁₀ en 2009**. Menace d'amende (11 zones / mise en demeure du 22/02/2013) + ouverture contentieux / art 23 de la directive 2008/50/CE pour mauvaise mise en œuvre des plans qualité de l'air
- En 2011, on estime à 12 millions les français en zones en dépassement des seuils particules
- En 2012 35 stations fixes (sur 362) soit 10% dépassent valeur limite 50 µg.m³ en moyenne journalière plus de 35 fois / an.
- Transport routier représente 18% PM₁₀ et 19% PM_{2,5}
- Les transports émettent jusqu'à 70 % des particules fines présentes en milieu urbain



Dépassements PM_{10} en 2010

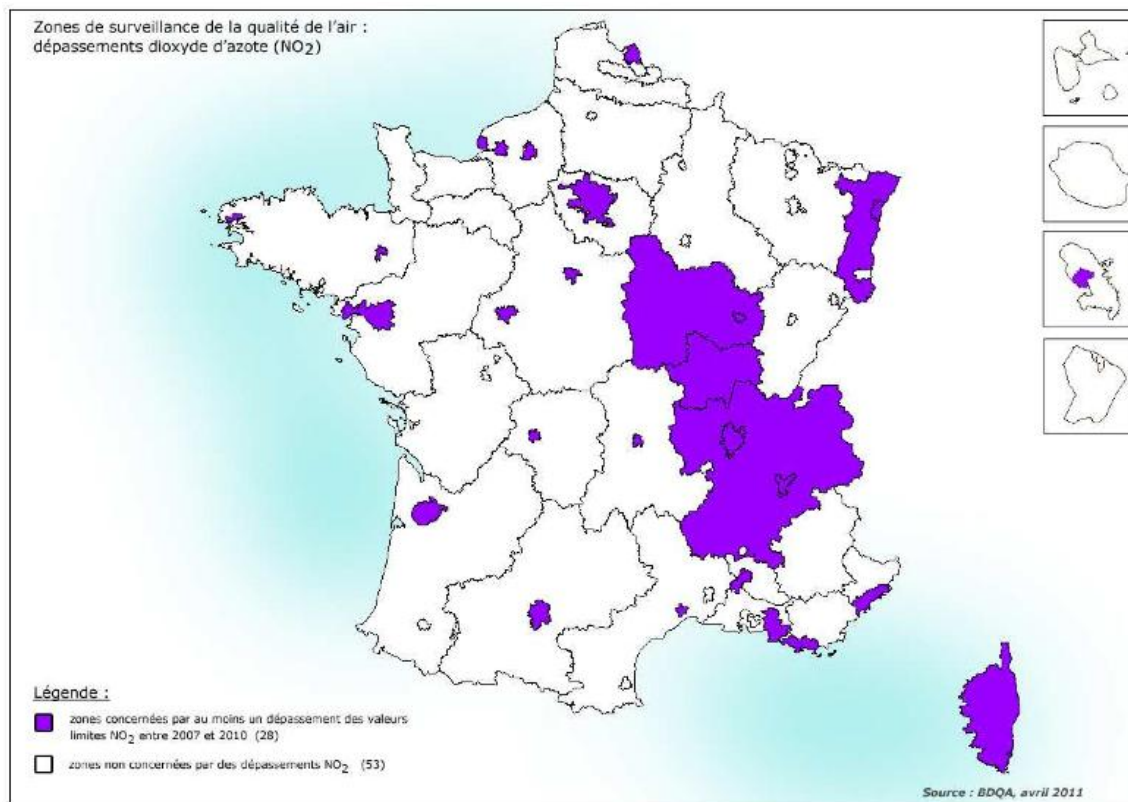


Qualité de l'air : la France dans l'illégalité / NOx

- Les seuils de **NOx** pas respectés en France **en 2010** : **refus de report – au stade de précontentieux.**
- En 2012 : 41 stations fixes (sur 394) soit 10 % dépassent valeur limite 40 $\mu\text{g.m}^3$ en moyenne annuelle
- 55 % NOx émis par le transport routier et 4 % autres transport (inventaire SECTEN avril 2012)



Dépassements NOx en 2010



Focus sur le diesel

- Diésélisation du parc automobile (59% VP)
- 3 VP sur 4 vendues sont au diesel
- 84 % des marchandises sont transportées en camions. Presque tous sont diesel.
- Diesel émet 3 fois plus de NOx que moteur essence
- Diesel cancérogène avéré (OMS)



Le lien vers la campagne 2012:

<http://www.fne.asso.fr/fr/nos-dossiers/transports--mobilite-durable/le-diesel-tue/>

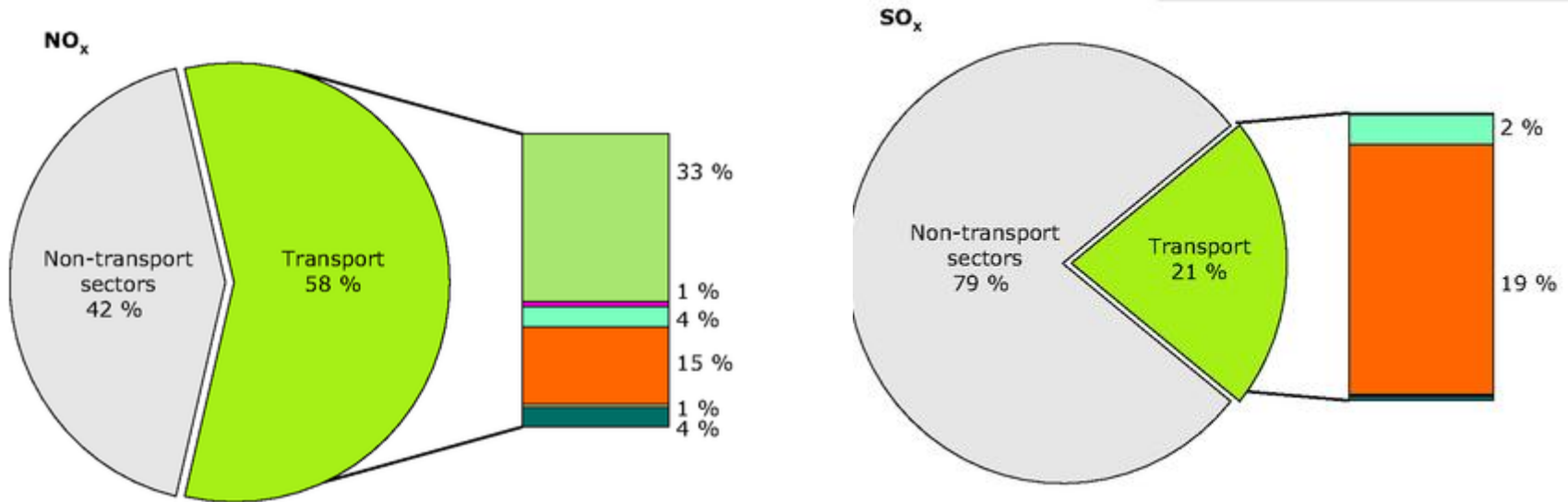


Autres données concernant les contributions des transports (inventaire SECTEN avril 2012)

- CO : 17 % émis par le transport routier et 5 % autres transport
- Cd : 13 % routier
- Cu : 67 % routier et 25 % autres transports
- Zn : 32 % routier
- HAP : 25 % routier
- HCB (benzène) : 55 % routier



Autres données concernant les contributions des transports- (EEA-31 – En 2009)



**En rouge la part imputable à la navigation internationale
en émeraude la navigation domestique et en vert franc le routier**



Contribution des navires

En proximité de ports la contribution des navires peut être de

- 20 à 30 % des particules fines
- 80 % des NOx
- 80 % des SO₂



Quel avenir pour les transports et la mobilité ?

Se déplacer et transporter moins,
mieux et autrement !



Quelques axes

- Développer l'écomobilité pour les personnes
L'écomobilité est l'étude puis la mise en place sur un territoire, des modes de transports les moins polluants (marche à pied, vélos, transports collectifs, covoiturage, etc.). Elle concerne essentiellement les déplacements de personnes de courte distance inférieure à 20 km (moyenne 8 Km).
- Eviter certains déplacements (réunions téléphonées, télétravail partiel, formalités en ligne, ...).
- Modifier nos modes de consommation (proximité des productions).
- Faire évoluer le transport de marchandise.



Merci pour votre attention...

